

“ *Stukeley Sud*, fut reçu le dix-huitième jour de novembre courant. Qu'en recevant les dits livres de poll comme susdit, je fis pour chacun séparément et soigneusement, assisté en cela de *George H. Allen*, écuyer, mon clerc d'élection, le calcul des votes qu'il contenait; après quoi nous primes les dits livres de poll, et aux mêmes temps et lieu, conformément au dit ajournement, j'annonçai et déclarai alors et là en présence des électeurs réunis, que j'avais fait avec mon clerc d'élection, *George H. Allen*, écuyer, le calcul des votes contenus dans chacun des divers livres de poll, et que j'avais trouvé que les votes pris et enregistrés aux diverses places de poll étaient comme suit :—

Places de poll.	Pour <i>M. A. Bessette</i> .	Pour <i>L. S. Huntington</i> .
Township de <i>Shefford</i> ,	81	314
“ de <i>Granby</i> .	52	182
Village de <i>Granby</i> ,	14	38
Township de <i>Milton</i> ,	206	65
“ de <i>Roxton</i> ,	136	151
“ d' <i>Ely</i> ,	152	70
“ de <i>Stukeley Nord</i>	244	31
“ de <i>Stukeley Sud</i>	20	54

Nombre total pour *M. A. Bessette*, 905 votes.

Nombre total pour *L. S. Huntington*, - - - 905 votes.

“ Je proclamai et déclarai donc que chacun des candidats avait un égal nombre de votes; je ne pus par conséquent déclarer ni l'un ni l'autre élu et j'ai cru de mon devoir de faire un rapport spécial en conséquence. C'est pourquoi je fais à présent mon rapport spécial, c'est à savoir : Qu'à l'élection qui a eu lieu pour le comté de *Shefford*, en exécution du writ ci-annexé, personne n'a été élu, chaque candidat ayant un égal nombre de votes, tel qu'il appert par les livres de poll transmis ci-joints. Je prends la liberté d'attirer votre attention particulièrement sur le livre de poll pour *Stukeley Nord*, vu que le député officier-rapporteur y a annexé un rapport spécial. Je certifie et fait rapport en outre que le même jour, et avant le temps fixé pour clore l'élection, *M. Huntington* me vit et me remit, en présence de témoins, un protêt déclarant qu'un grand nombre de votes illégaux avaient été reçus au poll de *Stukeley Nord*, et me demandant de le déclarer le candidat élu, etc. Je reçus aussi de *C. Pétu*, écuyer, notaire public, à trois heures de l'après-midi du vingt-septième jour de novembre courant, une copie notariée d'un protêt de *M. Bessette*, déclarant qu'il avait la majorité des votes, et qu'il aurait dû être proclamé le candidat élu, et qu'il me tenait responsable de tous dommages, etc. J'ai annexé ces deux protêts au writ.”

“ Donné sous mes seing et sceau, à *Waterloo*, dans le township de *Shefford*, ce trentième jour de novembre de l'an de grâce mil huit cent soixante.”

(Signé.)

J. B. EDGARTON, [L. S.]

Officier-Rapporteur.

Le rapport spécial ci-dessus, ainsi que les divers documents y mentionnés, sont maintenant déposés parmi les archives de mon bureau.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,

Québec, 13 décembre 1860

L. R. FORTIER,

Greffier de la Couronne en Chancellerie

A WILLIAM BURNS LINDSAY, écuyer,
Greffier de l'Assemblée Législative.

St. Catharines, 21 septembre 1860.

A Sir HENRY SMITH, Orateur de l'Assemblée Législative :—

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous notifier que j'ai ce jour résigné le siège que